

Soutien des élu.e.s locaux et territoriaux au monde des arts et de la culture

Nous, élu.e.s locaux, territoriaux,

Qui, depuis le début de la crise sanitaire, agissons sur le terrain, en conscience et en responsabilité pour protéger nos concitoyen.nes en contribuant au quotidien à l'enrayement de la pandémie,

Qui portons dans nos collectivités, malgré les difficultés économiques et sociales 70% des politiques culturelles, qui sont un gage d'émancipation individuelle et collective, et du développement d'une société progressiste,

Comme l'ensemble des artistes et professionnels des arts et de la culture, comme nos concitoyen.nes ,nous avons été atterrés par les annonces du Premier Ministre qui reporte au 7 janvier l'éventualité d'ouvrir nos lieux de culture.

C'est un nouveau mauvais coup porté à la création, à celles et ceux qui la portent et aux publics, qui dans nos villages et nos villes, nos départements, nos régions, ne considèrent pas la culture comme un supplément d'âme, mais comme un bien essentiel à leur liberté de penser, de s'émouvoir et de se rencontrer, comme un lien social d'exception.

Comment justifier la décision du gouvernement,

Quand nous avons vu et voyons au quotidien, depuis le début de la crise sanitaire les protocoles rigoureux et sans cesse réadaptés, mis en place par les équipes de nos équipements culturels publics et privés, pour accueillir les publics dans des conditions de sécurité maximale ; quand nous les voyons faire et défaire en fonction des nouvelles directives ;

Quand nous avons vu et voyons les artistes continuer à créer, à se projeter dans l'avenir, à offrir sans rémunération via les réseaux sociaux, spectacles et ateliers aux publics, et notamment aux plus jeunes ; quand nous voyons le nombre de celles et ceux qui, sans régime ou statut suffisamment protecteur basculent de la précarité à la pauvreté, et sont contraints à solliciter les aides alimentaires ;

Quand aucune étude mesurant le risque de cluster dans les musées, les théâtres, les salles de cinéma n'a été diffusé, quand Éric Caumes, chef du service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, affirmait dernièrement sur France Inter : « On sait que les risques ne sont pas très élevés dans les théâtres, les cinémas »

Comment justifier cette décision,

Quand dans le même temps, les transports en commun, en particulier dans les grandes villes, continuent à acheminer vers leurs lieux de travail ou vers les grands magasins, des flots de voyageurs dans des conditions déraisonnables ;

Quand les magasins et centres commerciaux, accueillent leurs client.es dans des conditions qui peuvent légitimement interroger ;

Quand les lieux de culte peuvent ouvrir leurs portes à leurs fidèles.

Comment accepter cette décision prise sans aucune concertation avec les organisations et syndicats professionnels, en laissant jusqu'au dernier moment les artistes travailler, les salles et les collectivités recueillir les réservations, éditer leurs programmes, les publics acheter leurs billets, les diffuseurs financer de nouvelles campagnes ;

Comment accepter cette décision qui laissera à nos concitoyen.nes durant les fêtes et les vacances scolaires, orphelin.es des spectacles, films, expositions, des sorties culturelles familiales et entre ami.es, qui sont les cadeaux les plus beaux et les plus symboliques qui ponctuent chaque année cette période ; qui empêchera les enfants et les jeunes de nos quartiers populaires qui ne partent pas en vacances de voyager en art et en culture via les propositions mises en place par les associations et les collectivités ;

Comment accepter cette décision qui bénéficiera une fois encore aux plateformes de streaming qui uniformisent les arts et la culture tout en bafouant les droits des créateur.trices ;

Comment accepter cette décision qui porte un nouveau coup aux auteur.trices et aux artistes les plus précaires alors qu'il.elle.s sont les garants d'une diversité culturelle, rempart à la pensée unique, à l'esthétique uniforme et gage de liberté et de démocratie ?

Nous ne l'acceptons pas et soutenons la mobilisation du monde des arts et de la culture ainsi que les référés qu'ils ont déposé au Conseil d'État pour faire annuler cette décision.

Liste des premiers signataires : Patrice BESSAC, Maire de Montreuil et Président de l'EPT Est-Ensemble ; Patrick CHAIMOVITCH, Maire de Colombes et Vice-président de la Métropole du Grand-Paris ; Philippe LAURENT, Maire de sceaux ; Sylvie SCULO , Maire de Sénés ; Jean-Philippe GAUTRAIS , Maire de Fontenay-sous-Bois ; Olivier SARRABEYROUSE, Maire de Noisy-Le-Sec ; Abdel SADI, Maire de Bobigny et Vice-Président de conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; Nicolas LANGLOIS, Maire de Dieppe ; Philippe BOUYSSOU, Maire d'Ivry-sur-Seine ; Pierre GARZON, Maire de Villejuif; Joachim MOYSE, Maire de Saint-Étienne-du-Rouvray (76) ; Christian FAVIER, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne ; Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; Sébastien JUMEL, Député de Seine-Maritime ; Alexis CORBIERE, Député de la Seine-Saint-Denis, Jean-Paul DUFREGNE, Député de l'Allier ; Michel LARIVE, Député de l'Ariège ; Clémentine AUTAIN, Députée de la Seine-Saint-Denis ; Pierre DHAREVILLE, Député des Bouches-du-Rhône ; Stéphane PEU, Député de la Seine-Saint-Denis, Député de la Seine-Saint-Denis ; Eric COQUEREL, Député de la Seine-Saint-Denis ; André CHASSAIGNE, Député du Puy-de-Dôme ; Pierre LAURENT, Sénateur de Paris ; Cécile BRULIN sénatrice de Seine-Maritime ; Michel JALLAMION, conseiller régional ; Céline MALAISE, conseillère régionale ; Jean-Michel RUIZ, conseiller régional ; Mériem DERKAOU, Vice-présidente Culture CD 93 ; Evelyne RABARDEL, Vice-présidente Culture CD 94; Bélaïde BEDREDDINE, Vice-président CD 93 ; Sokona NIAKHATE, Vice-présidente CD 94 ; Gilles Saint-Gal, Vice-président du CD 94 ; Djenaba KEITA, Vice-présidente de la Métropole du Grand-Paris ; Alexie LORCA, élue Culture de Montreuil et Vice-Président d'Est-Ensemble ; Anne MISTLER, élue culture de Strasbourg ; Frédéric Hocquard, adjoint à la Maire de Paris ; Chantal BARTHELEMY-RUIZ, élue culture de Colombes ; May BOUHADA, élue Culture de Fontenay-sous-Bois, Wiam BERHOUMA, élue culture de Noisy-le-sec ; Alexie BRAUD, élu culture d'Allonnes ; Lucie CHAMPENOIS, élue culture de Nanterre ; Claire DUPOIZAT, élue Culture de Bobigny ; Élisabeth FAUVEL, élue culture de Bagneux ; Jean-Yves FOUQUERAY, élu culture de Sénés ; Martine GOURIER, élue culture de Chenôve ; Merle-Anne JORGE, élus culture de Bagnolet ; Léo LACHAMBRE, élu culture de Lanester ; Annaïg Le MOËL RAFLIK, élue culture de Châtillon ; Juliette MANT, élue culture d'Arcueil ; Vân PHAM, élue culture de Romainville ; Jérémy PINTO, élu culture du Creusot et vice-président Culture de la CA Creusot-Monceau ; Jean-Marc ROBINET, élu culture du Pré-Saint-Gervais ; Jean-Michel POULLÉ, élu à la culture de Malakoff ; Gaylord Lechéquer, 1^{er} adjoint de Montreuil ; Anne KLOPP, 1^{ère} adjointe de Fontenay ; Fatoumata SOW, 1^{ère} adjointe de Colombes ; Luc di Gallo, adjoint au Maire de Montreuil ; Anne-Marie HEUGAS, Vice-Présidente d'Est-Ensemble ; Dominique ATTIA, adjointe au Maire de Montreuil; Adda BEKKOUCHE, élu au Maire de Colombes ; Hayat Achik, élue municipale ; Vianney ORJEBIN, adjoint au Maire de Fontenay ; Romain DELAUNAY, élu municipal de Montreuil ; Richard GALERA, Vice-président d'Est-Ensemble ; Cecilia Aladro, élue municipale ; Fabienne LELU, adjointe au Maire de Fontenay ; Mireille ALPHONSE, adjointe au Maire de Montreuil ; AVOGNON Clémence, adjointe au Maire de Fontenay-sous-Bois ; Mama DOUCOURÉ, élue municipale de Montreuil ; Guillaume BAILEY, élu municipal à Colombes ; Gaëlle Le Stradic, conseillère départementale ; Sylviane GAUTHIER, élue municipale de Fontenay ; Sylviane Stephan BELTRAN, élu de Montreuil ; Nassim Lachelache, adjoint au Maire de Fontenay ;

Patricia RIOU, élue municipale ; Delphine FENASSE, adjointe au Maire de Fontenay ; Murielle BENSARD, élue de Montreuil ; Vanessa GARNIER, élue municipale de Fontenay ; Jocelyne BOYAVAL, élue municipale ; Baptiste PERREAU, élu de Montreuil ; Nathalie MA, élue de Colombes, Olivier MADAULE, élu de Montreuil ; Halima MENHOUDJ, adjointe au Maire de Montreuil ; Méline LE GOURRIEREC, élue de Montreuil ; Marc BRUNET, élu municipal de Fontenay ; Véja JANIAUX, élue de Fontenay ; Sylvie CHARDIN, conseillère territoriale Paris Marne et Bois ; Olivier Charles élu municipal de Montreuil ; Maroie-hélène CARLIER, élue municipale de Montreuil ; Philippe CORNELIS, adjoint au Maire de Fontenay ; Dominique GLEMAS, élue municipale de Montreuil ; Nicolas DAUMONT, élu de Fontenay ; Nassera DEFINEL, adjointe au Maire de Montreuil ; Boris, adjoint au Maire de Colombes ; Lionel FAUBEAU, élu municipal ; DULAC Boris, adjoint au Maire de Colombes ; Haby Ka, élue de Montreuil ; Anne-Marie MAFFRE, élue municipale, Claude MALLERIN, élue municipale de Fontenay ; Raphaëlle MARTINEZ, élue municipale de Fontenay ; Valérie MESTRES, adjointe au Maire ; Thomas METTEY, adjoint au Maire de Montreuil ; Stéphanie MICHEL, élue de Fontenay ; Franck MORA, adjoint au Maire de Fontenay ; Samuel MULLER, élu de Fontenay ; Yoann RISPAL, élu de Fontenay ; Catherine SERRES, élue de Montreuil ; Louis Mohammed SEYE, adjoint au Maire de Fontenay ; Anne TERNISIEN, élue de Montreuil ; Pierre THOMAS, élu de Colombes ; Perrine TRCARD, adjointe au Maire de Colombes, Anne VIENNEY, élue de Fontenay...

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr
Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr